



LAFR2M1

2024 - 2025

Master [60] en langues et lettres anciennes et modernes

LAFR2M1 - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le [Master \[60\] en langues et lettres anciennes et modernes](#) forme des spécialistes en langues et littératures française et latine.

Au terme de sa formation, l'étudiant maîtrisera des savoirs littéraires et linguistiques qui lui permettront de produire des analyses précises et rigoureuses, guidées par un esprit critique et une autonomie intellectuelle, en vue d'interpréter en son contexte la pensée d'un auteur, une question de société ou un phénomène linguistique.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Situer, analyser et interpréter de manière cohérente et pertinente les phénomènes linguistiques et productions littéraires relevant des domaines latin et français

1.1. Maîtriser les langues latines et françaises au niveau du lexique, de la grammaire (morphologie et syntaxe), de la stylistique et de la

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [45.0]

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
-

Options et/ou cours au choix [15.0]

L'étudiant choisit une des deux options suivantes :

- > Option en langue et littérature françaises [prog-2024-lafr2m1-llafr963o]
- > Option en langue et littérature latines [prog-2024-lafr2m1-llafr964o]

Option en langue et littérature françaises [15.0]

L'option en langue et littérature françaises permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances dans le domaine de la linguistique française (analyse de corpus, phonétique, variétés géolinguistiques du français) et/ou de la littérature française (littérature du Moyen Âge à nos jours, y compris dans ses liens avec la sociologie et les sciences humaines).

Remarque : 15 crédits à choisir ci-dessous en tenant compte de la bisannualité des cours

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu:

⊗ Linguistique française

⊗ LCLIG2210

Prosodie de la voix parlée

Anne-Catherine Simon

FR [q2] [30h] [5 C 17 cm -1 0 0 -1 0 0 cm 0 0 m 12

Option en langue et littérature latines [15.0]

L'option en langue et littérature latines permet à l'étudiant d'approfondir l'étude de la culture latine, telle qu'elle se manifeste dans l'Antiquité mais aussi dans d'autres périodes de l'histoire. Les cours proposés concernent différents domaines tels que : la linguistique des langues anciennes, la civilisation de l'Antiquité romaine (selon des approches historiques et archéologiques), les sciences auxiliaires appliquées à l'étude des sources textuelles latines (épigraphie, paléographie), la littérature latine médiévale et moderne ou encore la réception de la culture classique (histoire de l'humanisme).

Remarque : 15 crédits à choisir ci-dessous en tenant compte de la bisannualité des cours

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu:

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 60 crédits du programme de master.

À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

⊗ Formation générale

⊗ LFIAL1421	Histoire de l'Antiquité	Elynn Gorris Françoise Van Haepere	[FR] [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFIAL1152	Introduction aux études littéraires	Elise Deschambre	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFIAL1131	Comprendre le langage: une introduction à la linguistique	Elisabeth Degand Philippe Hambye	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LFIAL1560	Linguistique générale : sémantique et pragmatique	Elisabeth Degand	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly
⊗ LLAFR1599	Travail de fin de cycle		[FR]

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout·e diplômé·e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés p4 0 -1 0tss1 333.03201294 3.hl2 0ts9Ti aquesas cntribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programmes

LAFR2M1 - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2^e cycle universitaire
- > Diplômés de 2^e cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **C1** du [Cadre européen commun de référence](#). Toutes les compétences devront avoir été évaluées et réussies (compréhension écrite et orale, production écrite et orale).

L'attestation officielle doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Exemples de tests reconnus par le jury pour le français : [DALF](#) ou [TCF](#).

En termes de **maîtrise de la langue latine**, une remise à niveau peut être assurée via le module complémentaire, mais un niveau préalable équivalent à celui du cours [LGLOR1230 Latin II](#) est autant que possible requis.

3° Apporter la preuve d'une compétence dans les matières suivantes :

- Langue et littérature modernes (françaises) ;
- Langue et littérature anciennes (latines) ;
- Philosophie, histoire et critique historique, arts et civilisations ;
- Théorie linguistique et littéraire ;
- Langues et littératures modernes.

Les 30 crédits de la [Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome](#) ou de la [Mineure en études françaises](#) sont valorisables pour rencontrer ces exigences.

À défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (maximum 60 crédits). Ce [module complémentaire](#) est établi par le jury restreint sur la base du parcours antérieur de l'étudiant.

4° L'étudiant qui souhaite s'inscrire à la **finalité didactique** du master devra être porteur d'un diplôme de la Communauté Française de

<p>Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale (Louvain-la-Neuve)</p> <p>Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (Louvain-la-Neuve) (langue germanique + français)</p>	<p>À condition d'avoir réussi les cours suivants dans le bachelier (majeure ou mineure) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LFIAL1180 <i>Latin I</i> ou LFIAL1181 <i>Auteurs Latins</i> • LGLOR1230 <i>Latin II</i> 	<p>Accès moyennant compléments de formation</p>	<p>dans le programme de master, définis par le jury en fonction des cours éventuellement déjà suivis, notamment par le biais de la Mineure en études françaises</p> <p>Entre 0 et 45 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master, définis par le jury en fonction des cours éventuellement déjà suivis, notamment par le biais de la Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome</p> <p>S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.</p>
<p>Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale (St-Louis Bruxelles)</p>	<p>À condition d'avoir réussi les cours suivants dans le bachelier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soit BLANG1116 ET BROMA1122 • Soit (BLANG1116 ou BROMA1122) ET BROMA1294 	<p>Accès moyennant compléments de formation</p>	<p>Entre 0 et 45 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master, définis par le jury en fonction des cours éventuellement déjà suivis.</p> <p>S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.</p>
<p>Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres</p>	<p>S'il a suivi une des deux mineures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mineure en études françaises • Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome <p>et à condition qu'il ait réussi les cours suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LFIAL1180 <i>Latin I</i> ou LFIAL1181 <i>Auteurs Latins</i> • LGLOR1230 <i>Latin II</i> 	<p>Accès sur dossier</p>	<p>Maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master</p> <p>S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.</p>

Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)

<p>Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes (latin/ français)</p>	<p>Accès direct</p>
<p>Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques</p> <p>Bachelier en langues et lettres françaises et romanes</p> <p>Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale (langue germanique + français)</p>	<p>Accès moyennant compléments de formation</p> <p>Compléments de formation à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant : maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme du master (voir Procédures d'admission et d'inscription)</p>

Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique

<p>Bachelor in de Taal- en letterkunde (français/latin)</p>	<p>Maîtrise du français de niveau C1 (CECR)</p>	<p>Accès direct</p>
<p>Bachelor in de Taal- en letterkunde (français/...)</p> <p>Bachelor in de Taal- en letterkunde (latin/...)</p>	<p>Maîtrise du français de niveau C1 (CECR)</p>	<p>Accès moyennant compléments de formation</p> <p>Compléments de formation à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant : maximum 60</p>

crédits d'[enseignements supplémentaires](#) intégrés dans le programme du master (voir [Procédures d'admission et d'inscription](#))

Bacheliers étrangers

Bachelier en langues et lettres (comprenant l'étude du latin et/ou du français).

[Accès sur dossier](#)

En cas d'admission, compléments de formation éventuels (maximum 60 crédits) à déterminer selon le programme antérieur de l'étudiant (voir [Accès sur dossier](#)). Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux [conditions d'accès spécifiques](#).

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si une passerelle a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre le diplôme de Haute École et ce programme de master (voir tableau ci-dessous), l'étudiant doit, après inscription, prendre contact avec la Faculté pour l'élaboration du module complémentaire intégré au programme de master.

Si aucune passerelle n'a été prévue, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Diplômes	Accès	Remarques
BA - AESI orientation Français et français langue étrangère - crédits supplémentaires entre 45 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Licence en langues et littératures classiques Licence en langue et littératures françaises et romanes		Accès sur dossier	En cas d'admission, programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)

Masters

Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation classiques Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation classiques Master [60] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale	Accès moyennant compléments de formation	Programme établi (compléments de formation et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Masters non belges	Accès sur dossier	Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux conditions d'accès spécifiques . En cas d'admission, maximum 60 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master (voir Accès sur dossier).

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé, peuvent introduire une demande d'admission au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html>.

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Critères de recevabilité

Le dossier du candidat sera jugé recevable s'il répond à l'ensemble des critères suivants :

- Diplôme du candidat délivré par un **établissement reconnu par le WHED** (voir <https://www.whed.net/home.php>)
- Parcours antérieur comportant **minimum 3 années d'études supérieures** (équivalant à 180 crédits européens), débouchant sur un diplôme de 1er cycle ;
- Pour les titulaires d'un **diplôme hors Belgique**

1. **moyenne générale d'au moins 60%** (12/20) pour l'ensemble du cycle d'études réussi dans l'établissement d'origine et donnant accès à ce programme ;
2. **attestation officielle d'une maîtrise de la ou des langue(s)** au niveau requis (voir les conditions spécifiques d'accès) à joindre au dossier de demande d'admission. L'attestation officielle doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Toute absence de document lors de la demande en ligne doit être justifiée (voir [les questions fréquemment posées du Service des inscriptions de l'UCLouvain](#), et plus particulièrement « [Comment faire, si lors de ma demande en ligne, on me demande une pièce dont je ne dispose pas encore ?](#) »).

Les demandes d'accès sur dossier jugées recevables sont transmises à la Faculté par le Service des inscriptions. Les dossiers ne répondant pas à ces critères sont écartés d'office.

Critères d'admissibilité

Les demandes d'accès sur dossier transmises en Faculté par le Service des inscriptions de l'UCLouvain font l'objet d'un examen par le jury du programme selon les conditions d'accès spécifiques détaillées ci-dessus.

Le jury décide de l'admissibilité des candidats sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et des résultats obtenus.

À l'examen du dossier, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du candidat et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du candidat et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches ; Exemple : pour une demande d'admission à un master en langues et lettres modernes, la formation antérieure du candidat comprend des cours de langues et littératures dans les deux langues modernes
- **Notes obtenues** dans les disciplines majeures du programme (voir les conditions d'accès spécifiques) ;
- **Arguments exprimés** par le candidat dans sa lettre de motivation (projet de formation en lien avec le programme visé, cohérence entre la demande du candidat et le programme visé, etc.). Exemple : la combinaison de langues demandée par le candidat est organisée dans le programme
- **Lettre de motivation originale**

PÉDAGOGIE

La majorité des cours de ce programme mettent en oeuvre une pédagogie interactive qui assure l'autonomie de l'étudiant grâce aux ressources des nouvelles technologies de l'information et de la communication, de l'e-learning, d'équipes d'enseignants, de pratique de la communication orale et écrite, etc. Ce programme familiarise l'étudiant avec les nouvelles ressources et méthodes dans le domaine des études classiques et romanes. Le programme des options prévoit une formation à d'autres disciplines, telles que l'histoire et l'archéologie.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de préparer leur **insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les stages après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>
- Pour plus d'informations sur le Service emploi de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>
- Pour plus d'informations sur les entretiens et les ateliers proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>

Dernière mise à jour : mars 2020

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Secteur des sciences humaines (SSH)

FIAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole de langues et lettres (ELAL)

Responsable académique du programme: [Aline Smeesters](#)

Jury

- Présidente: [Aline Smeesters](#)
- Secrétaire: [Mattia Cavagna](#)
- 3e membre du jury restreint: [Aaron Kachuck](#)

Personne(s) de contact

- Pour t0 -fDD9nae@